Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-262900475-20261110-20261026_041-DE

PONT-L'ABBÉ
Pont-'n-Abad

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT du FINISTÈRE

C.C.A.S. DE PONT-L'ABBÉ

EXTRAIT DU REGISTRE
Des Délibérations du Conseil d'Administration

Date de convocation : **21/10/2026**	
Date d'affichage de L'ordre du jour **21/10/2026**	
Nombre de membres :	
En exercice	**13**
Présents	**09**
Votants	**11**
N° de la délibération : 20261026-041	

OBJET :
Analyse des besoins sociaux – sélection du prestataire

Le Président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte du CCAS le ……./2026

Le Président,
Stéphane LE DOARÉ

Centre Communal d'Action Sociale 29120 PONT L'ABBÉ

L'an deux mille vingt-six, le 26 octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de PONT-L'ABBE, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. LE DOARÉ Stéphane, le Président.

Étaient Présents : Stéphane LE DOARÉ, Viviane GUEGUEN, Marie Pierre LAGADIC, Sophie COSSEC, Laurent COOPER, Jean-Yves ROZEN, Françoise LE DREN, Jeannine LE BELLEC, Josiane LANDAIS

Absents excusés : Annie BRAULT qui avait donné procuration à Stéphane LE DOARÉ, Ségolène GOYAT qui avait donné procuration à Viviane GUEGUEN,

Absents : Anne-Marie LE GUILLOUX, Jean-François MARANDOLA

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'action sociale et des familles,

VU les dispositions du décret n°2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux modalités d'analyse des besoins sociaux de la population par les centres d'action sociale,

CONSIDERANT les trois offres reçues,

Après avoir entendu ces explications et délibéré, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la proposition de la Société ANATER pour la réalisation de l'analyse des besoins sociaux et autorise le Président à procéder à sa signature.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

M. Stéphane LE DOARÉ

Centre Communal d'Action Sociale 29120 PONT L'ABBÉ